

Ecoplage. Après un chantier à Dubaï, la TPE veut valoriser l'eau de mer

● **ENVIRONNEMENT** Ecoplage a installé son système anti-érosion du littoral sur la plus célèbre plage de Dubaï. La TPE lucéenne propose maintenant de valoriser l'eau de mer.

Ecoplage vient de s'offrir une superbe référence en réalisant un chantier monumental à Dubaï consistant à lutter contre l'érosion subie par la plage du Madinat Jumeirah, complexe qui inclut l'hôtel Burj Al Arab (photo ci-contre), le fleuron en forme voile de la chaîne hôtelière Jumeirah Group. La TPE lucéenne détient une technologie qui permet de lutter contre l'érosion des plages via un système de drainage utilisant la capacité filtrante du sable. L'eau drainée est ensuite acheminée vers une station de pompage pour être réutilisée ou rejetée en mer. « À l'inverse des digues, c'est une méthode douce qui consiste à assécher et donc à renforcer la plage. Elle a vu le jour Danemark il y a trente ans, nous l'avons reprise en 1996 en créant Ecoplage », explique Jean-Yves Audrain, dg de la société.

Chantier emblématique

Depuis, le système a fait ses preuves aux Sables d'Olonne, Saint-Raphaël (83), Villers-sur-Mer (14), Quend (80) et est en



Au pied du célèbre hôtel Burj El Arab de Dubaï, Ecoplage a installé son système de drainage sur 950 mètres afin de lutter contre l'érosion de la plage.

cours d'installation à Sète (34). À Dubaï, Ecoplage a posé 950 mètres de drains à deux mètres sous la plage, son système récupérant même l'eau filtrée pour alimenter les canaux artificiels du prestigieux hôtel. « C'est un chantier emblématique qui légitime encore davantage notre méthode », note le dirigeant d'Ecoplage, société d'ingénierie adossée à la société de travaux

publics ATP.

Avec cette référence de Dubaï, Ecoplage entend désormais continuer à exporter son savoir-faire après avoir entrepris une véritable démarche de prospection à l'international. Surtout la TPE lucéenne entend également proposer à ses clients, privés et collectivités, de pouvoir dessaler l'eau filtrée grâce à son système. « Rejeter l'eau fil-

trée à la mer, aujourd'hui c'est une aberration. Notre méthode peut permettre ensuite d'obtenir une eau potable sans prétraitement chimique », assure Jean-Yves Audrain.

Autre vertu du système Ecoplage, la production d'énergie. À Saint-Raphaël, l'entreprise a installé sa méthode de lutte contre l'érosion il y a sept ans. Un nouveau système est en projet sur cette commune, incluant l'alimentation d'une pompe à chaleur d'un mégawatt afin de chauffer et de refroidir un casino et un centre commercial et de réapprovisionner un nouvel aménagement portuaire en eau réoxygénée. L'international et la valorisation de l'eau semblent devoir offrir de nouvelles perspectives à la société d'ingénierie.

Simon Janvier

ECOPLAGE

(Sainte-Luce-sur-Loire)
Dg: Jean-Yves Audrain
Quatre salariés
CA: NC
02 40 04 29 29